

Réf: Dossier 264666

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIOUF COMMERCE & VENTE DE MARCHANDISES » en abrégé « D.C.V.M »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E
TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOUF COMMERCE & VENTE DE MARCHANDISES » en abrégé « D.C.V.M »

Objet : - ACHATS ET VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES

- VENTE DE VETEMENTS
- ACTIVITES CONNEXES ET AUTRES
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'
objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E
TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M DIOUF IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12361 du 13/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80335/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

